

Date de la convocation	3 décembre 2025
Membres en exercice	182
Présents	70
Représentés	41

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2025

n°D20251212 - 06

Objet : Rapport sur le prix et la qualité des services (RPQS). Exercice 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu les articles L.1413-1 et D.2224-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Considérant que Réseau31 a pour obligation de présenter chaque année un rapport relatif au prix et à la qualité des services d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif fournis aux usagers des collectivités adhérentes ;

Considérant que le rapport pour l'exercice 2024 dresse un bilan complet de l'action de Réseau31 et présente les principaux indicateurs techniques, économiques et environnementaux, l'évolution des tarifs, la qualité du service rendu aux usagers ainsi que les investissements réalisés sur l'ensemble du territoire ;

Considérant que le rapport décrit également la vision de Réseau31 à l'horizon 2030, sa politique de préservation de l'eau, ses démarches de sobriété et de qualité environnementale, et ses actions pour accompagner la transition écologique et renforcer la proximité avec les usagers et les collectivités adhérentes ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article unique : d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif de Réseau31 pour l'exercice 2024, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Résultat du vote	Pour	111	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président



Annexe(s) : RPQS 2024